

USUMBURA 29 Février 1956.-

SERVICE DES A.I.M.O.

211/

019-15

/933.-

TRANSMIS copie pour information à Monsieur
l'Administrateur de Territoire de et à ASTRIDA.-

USUMBURA, le 29 Février 1956.-
POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL,
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI,

p.o.

POUR LE CHEF DU SERVICE DES A.I.M.O.
LE CHEF DU 1er BUREAU.-
H. GUILLAUME.-

ASTRIDA



2512

Dossier:
BUTARE Yusito.-

A Monsieur BUTARE Yusito.
à Gasaka (Bufundu)
par Astrida.

s/c. de Monsieur l'Administrateur de Territoire de et
à Astrida.-

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 21 décembre 1955, j'ai le regret de porter à votre connaissance que vous ne remplissez pas les conditions exigées pour occuper le poste de juge du Tribunal de Territoire que vous sollicitez.

Ce poste est d'ailleurs occupé actuellement par un agent qui donne entière satisfaction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.-

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL,
GOUVERNEUR DU RUANDA-URUNDI,
LE COMMISSAIRE PROVINCIAL,
Sé/M. WILLAERT.-